

COMPTE RENDU AG 2022 - COMPANIO - LE 7 NOVEMBRE 2023

I- Le rapport moral présenté par Christine Chastang :

1. Si vous voulez un opérateur appuyer sur 1 – Si vous voulez un renseignement aller sur le site ou attendez la tonalité.....

Le prochain rendez-vous sera le 8 février 2024 pour un rendez-vous médical....

Toutes les lignes de votre correspondant sont occupées rappelez plus tard

Mais quid du besoin immédiat, quid de l'urgence, quid du temps ?

Que font Tous ces outils techniquement extraordinaires de notre temps, du temps de chacun ?

Que veut dire prendre le temps, le temps de soi, le temps de l'autre, gagner ou perdre du temps ?

A Companio- ce temps a une valeur et nous ne voulons pas la brader, nous voulons qu'il soit une richesse que nous partageons avec ceux qui en ont besoin.

2. En détention, le temps s'allonge se dilue, il doit passer et il peut être perdu ; Avoir le sentiment que l'on a perdu son temps est une offense à la vie, Le perdre chaque jour instille la passivité et parfois une paresse intellectuelle, Quand le temps de la liberté advient il faut se reconstruire, il faut appréhender différemment son rapport au découpage du temps, aux interférences dans les actions, aux impossibilités d'agir face aux technologies qu'il faut maîtriser Face au temps disponible du détenu répond le temps contraint des CPIP et surveillants qui ne peuvent répondre aux demandes légitimes de travail, d'activités physique ou culturelles. Companio- grâce à la disponibilité des bénévoles prend le temps avec ceux qui en ont besoin de retrouver ou découvrir de nouvelles habitudes qui leur permettront, petit à petit de se créer un nouvel environnement mental leur permettant de se frayer un chemin vers de nouvelles perspectives de vie.

3. Mais cela ne veut pas dire que nous, bénévoles, devons brader notre temps ; Un rendez-vous non honoré n'est pas rien et nous tenons à ce que cet indispensable respect envers nous comme envers tous ceux qui leur viennent en aide ne soit pas une exigence sans fondement mais bien un moyen de re-socialisation.

4. Nous ne sommes pas exemptés par la perte de temps bien souvent occasionnée par des outils dont les évolutions nous dépassent par moment ou par la surabondance d'informations Pour répondre efficacement aux demandes qui nous sont formulées, nous devons aussi prendre sur notre temps pour évoluer et nous confronter aux nouvelles pratiques, C'est pourquoi nous sommes ravis de voir arriver à nos côtés de nouvelles bénévoles. S'il faut s'appuyer sur le passé, il ne faut pas que les habitudes viennent entraver une mise en adéquation avec le TEMPS d'aujourd'hui,

5. Companio- plutôt les personnes – Nadine, Bruno, Henri, Anne-Sylvie, Léon, Marion, Marie Odile et maintenant Marie et Stéphanie s'est engagé pour accompagner ceux qui en ont besoin et tous ensemble nous faisons de ce temps disponible un temps utile ou tout du moins nous l'espérons comme tel car ici point de bilan quantitatif mais le souvenir de moments intenses partagés avec ceux qui avaient besoin que leur temps redevienne un temps de vie rempli et satisfaisant.

6. Je voudrais remercier nos financeurs que sont la métropole et l'administration pénitentiaire qui nous permettent de mener à bien nos missions et nos adhérents, ceux qui nous sont restés fidèles et qui contribuent à maintenir l'esprit associatif par leur présence et leurs dons

7. Je voudrais remercier particulièrement Bernard LECOQNE qui œuvre à faire du GLCP un groupement vivant et pour la qualité de ses formations

8. Merci Noëlle de San Marco pour sa fidélité ... Merci à la métropole de Lyon et à l'Administration Pénitentiaire pour leur soutien financier sans lequel nous ne pourrions exercer nos missions. Un merci à notre web master Bertrand Thibault qui œuvre dans l'ombre et à vous tous pour votre présence.

⇒ Christine Chastang a présenté le rapport moral de l'année 2022 qui a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.

II- Le rapport d'activité présenté par Anne-Sylvie Delouvrier

1. L'année 2022 confirme le ralentissement, déjà relevé en 2021, du nombre de personnes dont a eu à connaître Companio à sa permanence au 3 rue Sala : 35 contre 79 en 2021, Plus précisément, les données recensées se décomposent ainsi :

- 24 ont été accueillies au local dont 3 notamment sont venues plus de 4 fois
- 7 entretiens avec des étudiants ont été assurés
- et 3 demandes de bénévolat ont été enregistrées, suivies d'effet pour 2 d'entre elles (mais temporaire pour une étudiante).

S'agissant des 24 personnes accueillies et suivies par Companio, les motifs principaux d'accompagnement sont :

- des démarches ou demandes d'informations administratives (11 sur 24 visiteurs)
- des demandes de secours ponctuels d'urgence (7 sur les 24 dont 5 ont reçu des tickets-repas et 2 une avance financière et des nuitées
- des conseils pour identifier des employeurs et pour actualiser des CV (5),
- des demandes d'hébergement (4 sur 24).

Dans ces visites marquées souvent par l'urgence et la précarité des personnes, il est fréquent que ces dernières se manifestent aussi pour se poser, échanger avec les bénévoles présents, voire évoquer leur parcours de reconstruction.

2. Outre les sortants de détention, deux bénévoles de Companio assurent, à la demande de détenus relayée par les CPIP, les fonctions d'écrivain public au parloir-avocat de la maison d'arrêt de Corbas.

En 2022, 27 demandes ont été communiquées à Companio pour essentiellement des courriers administratifs ou à leur famille.

3. Les permanences au local sont assurées principalement le lundi après-midi par les bénévoles et éventuellement, en fonction de l'urgence de la situation spécifique de la personne en demande d'aide, à un autre créneau dans la semaine. Ces heures d'accueil et d'écoute, y compris parfois lors des permanences téléphoniques assurées parallèlement, ont représenté 800 heures d'activités.

4. Dans le cadre du partenariat avec la Maison d'Arrêt de Corbas : il y a eu 7 accompagnements de détenus bénéficiaires d'une permission de sortir dans la journée.

Malgré l'arrêt des réunions socio et des PMAS depuis 2011, l'administration pénitentiaire a institué un nouvel exercice de dialogue avec Companio et une autre association (Wake up café) dans le cadre de la préparation des dossiers de détenus susceptibles de bénéficier d'une libération sous contrainte. Deux premières réunions se sont ainsi tenues à la maison d'arrêt fin 2022.

Une activité culturelle a pu être préparée en 2022 et finalement être réalisée début 2023 (report de la manifestation liée une vague ponctuelle et limitée de contamination Covid) au gymnase de la maison d'arrêt de Corbas. Cette manifestation particulière s'est inscrite dans le cadre du 30eme anniversaire de la création de Companio et consistant à offrir aux détenus un opéra-concert chanté par une soliste accompagnée d'un accordéoniste.

5. Dans le cadre son travail avec les autres associations, Companio a participé à la rédaction d'un accord pour gérer les accompagnements des détenus en permission de sortir avec l'Association Nationale des Visiteurs de Prison territorialement concerné et le centre de détention de Villefranche-sur-Saône. Ce protocole a été signé le 8 avril 2022.

Companio a par ailleurs participé aux premières réflexions d'un partenariat avec l'association Foyers Matter et l'ANVP pour contribuer à répondre, dans les délais souvent très contraints, aux placements extérieurs instruits par l'association FM.

Enfin, Companio contribue pleinement au développement du Groupement Local Concertation Prison (GLCP) et des 28 associations qui le composent, en faisant partie du comité de pilotage. Il a participé à ses réunions bimensuelles, avec un rôle moteur dans la préparation et l'organisation des 29emes Journées Nationales Prison (JNP) du 21 au 27 novembre 2022 « Pauvreté dedans, Pauvreté dehors ». Ces journées ont été complétées par une opération spécifique destinée aux libraires volontaires pour faire connaître la thématique carcérale par des ouvrages, des auteurs, acteurs ou témoins (la Quinzaine des libraires). Ainsi, 22 librairies, médiathèques y ont participé dans la métropole et à Villefranche notamment.

⇒ Le rapport d'activité de l'année 2022 a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.

III- Le rapport financier présenté par Bruno Rivoire :

Après le rapport 2021, le rapport 2022.

Épaulé et je dirai même plus, coraqué par notre présidente très impliquée dans les comptes et tout particulièrement dans les arcanes des dossiers de demande de subvention. Subventions bien nécessaires à la vie de notre association.

Approche générale des comptes de l'année 2022 :

En matière de charges, nous constatons une augmentation par rapport à 2021.

Cette année 11814 € contre 10661 € l'an passé et 10891 € l'année précédente, exercices impactés par la baisse d'activité due au Covid.

En matière de ressources, les subventions se sont établies à 7000 € contre 6700 € l'année précédente.

Avec 4000 € de la part de la Métropole et 3000€ de la part de l'administration pénitentiaire, 300 € de plus.

Les cotisations et dons, autre volet de nos recettes se sont élevées à 1903 € contre 2713 € l'année précédente, 810 € de moins.

Sur les 2 exercices la sous location de l'association MERLE 700 €.

Des résultats financiers passés de 243 à 654 €.

Et 260 € de produits exceptionnels.

Des recettes passées de 10356 à 10517 €, 160 € de plus qui ne doivent pas nous cacher la baisse significative de nos cotisations en montant et en nombre.

Revenons aux charges, comme indiqué précédemment, des exercices antérieurs impactés par le Covid et en 2022 reprise d'une activité avec notamment des prises en charge d'hébergement pour deux personnes en situation de détresse.

D'un côté 10 517 € de produits et de l'autre un total des charges d'exploitation de 11 814 €. Nous sommes passés d'un déficit de 305 € à un déficit de 1297 €.

Nous avons été habitués à des années plus fastes mais notre association par sa sage gestion peut voir venir sereinement.

⇒ Le rapport financier de l'année 2022 a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Annexes :

Diaporama :

COMPANIO



Assemblée Générale 7 novembre 2023



COMPANIO

- Validation du compte rendu d'activité et du compte rendu financier par le conseil d'administration du 7 novembre 2023 et reconduction des membres du conseil d'administration à l'identique.



COMPANIO

Rapport moral **Christine CHASTANG**

Questions-Réponses

Vote



COMPANIO

Rapport d'activité **Anne Sylvie DELOUVRIER**
Stéphanie COURT

24 personnes sont venues au local

7 accompagnements ont été assurés

27 détenus ont été rencontrés pour rédiger des courriers

34 appels téléphoniques reçus

800 heures (environ) de travail fournies par les bénévoles



COMPANIO

Rapport d'activité **Anne Sylvie DELOUVRIER**
Stéphanie COURT

Partenariats

Projets culturels

Formations



COMPANIO

Partenariats

Développement du Groupement Local Concertation Prison (GLCP), qui regroupe 27 associations:

--> rencontres régulières

--> organisation d'événements conjoints (ex. JNP)

JNP 2022



1ères
Quinzaine
des libraires
2022



COMPANIO

Participation aux formations de la FARAPEJ

FARAPEJ (Fédération Des Associations Réflexion-Action, Prison Et Justice) organise régulièrement des formations auxquelles les bénévoles de Companio participent.



COMPANIO

Rapport d'activité : **Anne Sylvie DELOUVRIER**
Stéphanie COURT

Questions-Réponses

Vote



COMPANIO

Rapport financier **Bruno RIVOIRE**

Nos Charges : 11 814 euros

Nos Ressources : 10 517 euros

Déficit : 1 297 euros

Conclusion :

Un déficit dû à la baisse du nombre de nos adhérents mais, grâce à une gestion sage, notre association peut voir venir sereinement.



COMPANIO

Rapport financier **Bruno RIVOIRE**

Questions-Réponses

Vote



COMPANIO

Et demain :

Les éléments d'optimisme de 2022 confirmés en voir amplifiés 2023 nous permettent d'envisager l'avenir de notre association.

Merci pour votre présence et votre fidélité



3 rue Sala Lyon 69002

07 45 03 13 19 / 04 72 77 58 49

companio.fr